



SPL ATLANTIA

REFERENCEMENT TRAITEURS 2018

LETTRE DE CONSULTATION

POUVOIR ADJUDICATEUR :

SPL ATLANTIA

119 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – CS 50230

44505 LA BAULE CEDEX

Représenté par Xavier de ZUCHOWICZ, son Président Directeur Général

TYPE DE PROCEDURE :

Consultation écrite auprès d'un minimum de trois opérateurs économiques par catégorie.

La présente Lettre de Consultation, ainsi que tous les documents de la consultation sont envoyés simultanément à tous les candidats invités à présenter une offre, plus Lettre de Consultation visible sur notre site internet www.atlantia-labaule.com rubrique Communication, Actualités.

Consultation de Référencement – Mise en concurrence sous forme de Procédure adaptée – décret n°2016-360 du 25 mars 2016, conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

INTITULE DE LA CONSULTATION :

Référencement Traiteurs 2018

Références : Référencement Traiteurs 2018

Type de marché : Service

DESCRIPTION :

La consultation a pour objet le référencement des Traiteurs intervenant au Palais des Congrès Atlantia pour le compte de ses clients. Les traiteurs référencés seront liés à la SPL Atlantia par une **convention de Référencement Traiteurs** qui stipule les obligations de chacun. Les Traiteurs référencés concrétiseront directement avec les clients d'Atlantia. 2 types de prestations sont distinguées dans ce référencement :

Les prestations de Traiteurs de type Traiteur Organisateur de Réception (jauge de 150 à 3 000 couverts)

Maximum de 5 (cinq) prestataires référencés pour cette catégorie.

Les prestations de Catering jusqu'à 150 pax

Maximum de 3 (trois) prestataires référencés pour cette catégorie

Date de début d'exécution prévue : A compter de la signature de la Convention de Référencement, début avril 2018

Durée de la Convention de Référencement : 3 ans, renouvelable

Lieu d'exécution : Palais des Congrès ATLANTIA – 119 avenue du Mal de Lattre de Tassigny – 44500 LA BAULE
Ou tout autre site dans le périmètre de La Baule et de la presqu'île Gérandaïse.

LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION :

Le Dossier de consultation est envoyé simultanément à tous les candidats par voie de courrier électronique :

- La présente Lettre de Consultation
- Le Cahier des Charges et ses annexes
- Le règlement de la Consultation
- La Convention de référencement Traiteurs 2018

LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Les documents de l'offre rédigée en langue française et exprimée en Euros sont à remettre dans les conditions suivantes :

Date limite de réception des offres : le lundi 05/03/2018

Heure limite de dépôt : **12 heures**

Dépôt des offres de préférence par courrier électronique à

Adresse mail : claire.durocq@labaule-evenements.com

Copie : christophe.cazorla@labaule-evenements.com

Adressées à :

SPL ATLANTIA

A l'attention de Monsieur le Président Directeur Général

119 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – CS 50230

44505 LA BAULE CEDEX

COMPOSITION DE L'OFFRE :

La liste des documents à fournir avec l'offre est détaillée dans le Règlement de la Consultation.

L'offre se compose des pièces suivantes :

- Les pièces de la Candidature,
- Les pièces de l'Offre :
 - Le mémoire technique justifiant des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du marché,
 - Avec les propositions de menus type chiffrées (4 propositions pour la catégorie de type T.O.R, ou 2 propositions pour la catégorie prestations de Catering)
 - La Convention de Référencement Traiteurs 2018, paraphée et signée
 - Le Cahier des charges et ses annexes, paraphés et signés

JUGEMENT DES OFFRES ET CRITERES D'ATTRIBUTION :

Pondération des critères d'attribution détaillés au Règlement de la Consultation :

- Qualité de l'offre culinaire (Composition des menus proposés, créativité, représentation gastronomique du territoire, origine et saisonnalité des produits, le fait maison) 30 %
- Qualité technique de la prestation jugée au regard du mémoire (organisation, moyens, capacité de production et savoir-faire) 30 %
- Gammes de prix sur les différentes formules proposées 20 %
- Implication Développement Durable et RSE de l'entreprise (Politique, démarche, actions, certifications) 20%